

animation  
avec quizz  
interactif via  
PLICKERS



sgen  
Cfdt:

# LES DROITS AUX CONGÉS

## Heure d'Information Syndicale

Le  
syndicat de  
TOUS les  
personnels

?

Ai-je  
le droit de  
participer ?

La participation à  
une HIS est un droit,  
limité à 1h/mois.

Syndiqués ou  
non-syndiqués  
y ont accès.

Arrêts de Travail / Enfants Malades  
Absences de droit / Mariages  
RDV Médicaux / Accident de travail



le .....

à .....h....

Salle .....

 <https://picardie.sgen-cfdt.fr/>

@ 60@sgen.cfdt.fr

**BURN OUT**

Y'A PAS UNE DE CES  
MACHINES QUI VOUS  
PERMETTRAIT DE  
CONSULTER VOS MAILLS ?

